

Conseil municipal du 14 décembre 2018 à Lacropte

Présents :

C.FAURE , I.FAURE , G.BASHFORD, , M.CHEVREUX, M.J LANCE , F.LADEUIL, J.L BERNARD, Rémy LESTANG, D.PRIVAT, JM.CHINOUILH

Absents et excusés : J.L BAUMANN (procuration à G BASHFORD), Th. DUFRAIX (procuration C. FAURE), CELERIER Viviane (procuration à MJ LANCE)

Absents : P. MONTAURIOL

Secrétaire de séance : Rémy LESTANG

Début de la séance à 18h45

RAPPORT CLECT

Le 18 octobre dernier, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) s'est réunie. Elle a pour rôle de travailler sur l'évaluation financière des transferts de compétences entre communes. Un rapport de commission a été établi et concerne les incidences liées à des transferts de compétence. Après lecture de ce document par Mme le Maire, le conseil municipal accepte ce rapport.

Délibération à l'unanimité.

ASSURANCE STATUTAIRE CNP

Mme le Maire propose au conseil municipal le renouvellement du contrat d'assurance CNP pour 2019. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte la reconduction.

MISE EN NON-VALEUR

Le conseil municipal décide mettre en non-valeur la somme de 267 562,23 € (dette ST-AMAND) et 0,04 € (régularisation d'écriture) par un mandat effectué au compte 6541 et charge Mme le Maire de faire le nécessaire.

Délibération à l'unanimité des présents.

LOCATION DU CHALET

Les travaux intérieurs du chalet étant terminés, Mme le Maire demande l'accord du CM pour faire le nécessaire pour la mise en location et la signature du bail.

Avis favorable à l'unanimité des présents.

CHEMIN DU PETIT CLAUD

Suite à l'enquête de l'ATD et la réception des devis demandés aux entreprises, il est décidé que l'entrepreneur le moins-disant sera retenu à savoir l'ent. BELLOT. Une réunion aura lieu prochainement avec M. GAILLARD, Mme et M. MONTAURIOL afin de préciser la nature des travaux à réaliser.

Ce chemin étant très accidentogène, le conseil municipal accepte une demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police proposée par Mme le Maire. Avis favorable à l'unanimité des présents.

PARKING CIMETIERE

Le prix est fixé à 1 500 € pour 2 400 m². Le conseil municipal donne son accord en sachant que le propriétaire a pris les frais de bornage à sa charge.

Délibération à l'unanimité des présents.

CHEMIN VAURY

Le conseil municipal accepte d'acheter pour :

- 1 € la parcelle B 834 de 360 m² appartenant aux consorts Marty/Donnadier
- 1 € la parcelle B 837 de 49m² à la famille BOUCHER

Délibération à l'unanimité des présents.

CIMETIERE

Il est urgent de mettre en place un registre.

Maria se propose d'aider le secrétariat.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est signalé des vitesses excessives sur la route du Petit-Paradis.
- Arbre de Noël du 21/12 : les rôles sont répartis pour chacun pour les divers achats et préparation du vin chaud.
- Préparation des vœux du samedi 05/01/19 à 11 heures : chaque élu apportera un plat sucré et un plat salé.
- Un cahier de doléances est mis à disposition des administrés à l'accueil de la mairie.

Séance levée à 21 h 45.